

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16RFOP006
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER Alsace 2014-2020
Version	2022.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	8
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	11
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a.....	11
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b.....	15
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a.....	20
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2b.....	22
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c.....	25
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a.....	27
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3b.....	30
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d.....	33
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a.....	38
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b.....	41
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c.....	43
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5.....	46
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	47
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	48
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	50
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	50
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013].....	51
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	56
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)	57
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	58

6	PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	62
7.	RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	64
8.	RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	65
	Fonds de prêt-rebond FEDER Alsace	65
	<i>Fonds de prêt-rebond FEDER Alsace</i>	68
9.	Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	71
10.	PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	73
	10.1. Grands projets	73
	10.2. Plans d'action communs	76
11.	ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	79
	11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	79
	11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	79
	11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	79
	11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	79
	11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	80
12.	INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	81
	12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	81
	12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	83
13.	ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	84
14.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	85
	14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	85
	14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	85
	14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	85
	14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	85
	14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	86
	14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	86
15.	INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	87

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)	88
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	89
Documents.....	91
Résultats de la dernière validation	92

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Conformément aux articles 50-1 et 111-1 du Règlement (UE) n°1303/2013 du 17 décembre 2013, le présent rapport annuel porte sur la mise en œuvre du programme au cours de l'exercice 2022. Ce rapport a été adopté par le Comité de suivi, consulté par voie écrite en mai 2023.

Tous les axes du PO FEDER Alsace ont fait l'objet d'une programmation à date de fin de l'exercice 2022.

Depuis le début de la période de programmation, 397 dossiers ont été programmés, pour un coût total éligible de 367 116 893.11 €, dont 92 757 622.4 € de FEDER, pour un taux de programmation de 106.4%.

Sur la seule année 2022, au global, 10 dossiers ont été programmés (dont 6 par l'EMS et 1 par M2A), pour un coût total éligible de 5 446 281.97 €, dont 1 828 982.7 € de FEDER, faisant passer le taux de programmation de 105,44% (fin 2021) à 106.36% (fin 2022).

Les données de la programmation par axe pour la seule année 2022 sont décrites en partie 3.1, par axe prioritaire.

La programmation 2022 est dynamique sur les quatre axes du programme avec des taux de programmation de 111.84% sur l'axe 1, de 107.96% sur l'axe 2, de 97.11% sur l'axe 3 et de 105.31 % sur l'axe 4.

Concernant les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI), la programmation se poursuit à travers les 2 ITI portés par l'Eurométropole de Strasbourg (EmS) et Mulhouse Alsace Agglomération (M2A).

Depuis le début de la programmation, l'EmS, qui bénéficie d'une subvention globale initiale de 7,5 M€, augmentée de 500 000 € en 2021, soit 8 M€ au total, a programmé 96 dossiers pour un coût total éligible de 28 636 484,95 €, dont 8 116 566,27 € de FEDER soit 100,69 % de son enveloppe.

En 2022, l'EmS a programmé 6 dossiers pour un coût total éligible de 2 118 136,46 € et 8 054 909,59 € de FEDER sur les axes 2 et 3 du PO.

Depuis le début de la programmation, M2A, organisme intermédiaire assurant la pré-sélection de ses dossiers et bénéficiant d'une enveloppe fléchée sur le PO de 7 M€, a programmé 16 dossiers pour un coût total éligible de 17 312 854,05 €, dont 5 180 309,38 € de FEDER, soit 74 % de son enveloppe à fin 2022. Ce taux est inférieur au taux de 2021 en raison de la déprogrammation d'un dossier précédent.

En 2022, M2A a programmé 1 nouveau dossier en 2022, pour un coût total éligible de 804 716,82 €, dont 321 886,73€ de FEDER.

La programmation de l'exercice 2022 a bien mobilisé la dimension urbaine, sur tous les axes identifiés.

Quatre Comités Régionaux de Programmation (CRP) ont été organisés en 2022 permettant de programmer les opérations décrites ci-haut.

Un comité de suivi s'est tenu sous forme de visioconférence en janvier 2022 et 2 consultations écrites du comité de suivi ont été lancées en mai et novembre 2022, portant sur l'approbation des RAMO 2021 et l'intégration de la tranche et de l'appel à propositions REACT EU.

Enfin, depuis 2016, 21 demandes de paiement ont pu être adressées à la Commission européenne pour un montant total de dépenses certifiées au titre du FEDER de 291 468 260,32€.

L'avancée du programme a ainsi permis de passer avec succès l'étape du dégagement d'office 2022 comme en 2021.



3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	<p>Depuis le début de la programmation, 115 dossiers ont été programmés, pour un montant total éligible de 120 844 313.27 €, dont 34 310 953.17 € de FEDER, soit un taux de programmation de 111.84 %.</p> <p>En 2022, 1 dossier a été programmé pour un coût total éligible de 1 223 599 €, dont 489 439 € de FEDER.</p> <p>La programmation s'appuie sur la S3. Elle soutient la recherche académique en finançant des infrastructures et équipements de recherche. Elle soutient également le transfert de l'innovation aux entreprises à travers les projets de ressourcement des CRITT, des projets collaboratifs s'appuyant sur les pôles de compétitivité, des projets-pilotes de la S3, ainsi que des structures d'accompagnement des entreprises à l'innovation (ex. : le projet de SEMIA relatif à l'incubation d'entreprises innovantes). Elle vient également aider des actions de culture scientifique et des actions liées à la culture de l'innovation.</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'atteinte des valeurs cibles des indicateurs du cadre de performance est à hauteur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateur CO01 : 231 entreprises ont bénéficié d'un soutien pour une valeur cible de 69 (346% de taux d'atteinte) ; - Indicateur CO25 : 396 ETP chercheurs ont travaillé dans des structures de recherche améliorées pour une valeur cible de 90 (440% de taux d'atteinte) ; - Indicateur spécifique : 3 projets issus des programmes d'accélération pour une valeur cible de 3 (100% de taux d'atteinte). - Indicateur financier : 96 941 228.6 € de dépenses certifiées pour une valeur cible de 76 693 930€ (126% d'atteinte).
2	Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité	<p>Depuis le début de la programmation, 62 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 81 428 255.65 €, dont 18 866 761.12 € de FEDER, correspondant à un taux de programmation de 107,96 %.</p> <p>Pour l'année 2022, 1 dossier a été programmé pour un coût total éligible de 86 002 €, dont 43 000 € de FEDER.</p> <p>Il s'agit de projets innovants portés par des PME, de projets sur la thématique des usages numériques dans les domaines de l'administration, de la santé, de la culture et de l'éducation, ainsi que le déploiement de la fibre optique en Alsace.</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'atteinte des valeurs cibles des indicateurs du cadre de performance est à hauteur de :</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur spécifique : Nombre de prises installées hors zone AMII : 260 727 pour une valeur cible de 378 000 (69 % de taux d'atteinte). - Indicateur financier : 68 463 102.71 € de dépenses certifiées pour une valeur cible de 58 253 023 € (118% de taux d'atteinte).
3	Soutenir la compétitivité des PME	<p>Depuis le début de la programmation, 140 dossiers programmés pour un coût total éligible de 67 280 504.38 €, dont 18 575 229.52 € de FEDER, correspondant à un taux de programmation de 97.11%. Sur l'année 2022, 1 dossier a été programmé pour un coût total éligible de 156 443 €, dont 22 000 € de FEDER.</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'atteinte des valeurs cibles des indicateurs du cadre de performance est à hauteur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateur CO01 : 1055 entreprises ont été soutenues pour une valeur cible de 102 (1034% de taux d'atteinte) - Indicateur CO06 : 10 311 848 € d'investissements privés sont venus compléter un soutien public aux entreprises pour une valeur cible de 7 265 675 € (142% de taux d'atteinte) ; - Indicateur spécifique : 17 099 m2 de surface créée ou rénovée dans l'ITI de l'EmS pour une valeur cible de 23666 m2 (72 % de taux d'atteinte) ; - Indicateur financier : 43 394 348.21 € de dépenses certifiées pour une valeur cible de 63 762 087€ (68% de taux d'atteinte).
4	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs	<p>Depuis le début de la programmation, 77 dossiers ont été programmés pour un coût total éligible de 91 110 078.59 €, dont 17 777 807.98 € de FEDER, soit un taux de programmation de 105.3 %. Sur l'année 2022, 1 dossier pour un coût total éligible de 1 143 242 €, dont 342 973€ de FEDER. La programmation a notamment progressé pour des projets de rénovation thermique des logements sociaux et des bâtiments publics.</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'atteinte des valeurs cibles des indicateurs du cadre de performance est à hauteur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateur CO31 : 3115 ménages disposant d'un meilleur classement énergétique pour une valeur cible de 2800 (111% de taux d'atteinte) - Indicateur spécifique : 21 598MWh de quantité d'énergie économisée ou valorisée pour une valeur cible de 14000 (154% de taux d'atteinte) ; - Indicateur financier : 77 674 975 € de dépenses certifiées pour une valeur cible de 56 272 813 € (138% de taux d'atteinte).

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
5	Assistance technique	L'Autorité de gestion a opté pour le passage à l'assistance technique forfaitaire en juillet 2020 soit à compter de l'exercice comptable 2020/2021. 3 dossiers ont été programmés, pour un montant total de 3,22 M€. Le taux de programmation de l'AT FEDER s'élève donc à 106 % à la fin de l'année 2022. Ces dossiers concernent les dépenses liées à la mise en œuvre du PO Alsace sur la durée de la programmation.

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	I - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	90,00			396,00			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Plus développées	90,00			665,00			
F	IR1	Nombre de manifestations régionales soutenues	manifestations	27,00			3,00			
S	IR1	Nombre de manifestations régionales soutenues	Plus développées	27,00			3,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO25	365,00			65,00			65,00		
S	CO25	665,00			648,00			445,00		
F	IR1	3,00			3,00			12,00		
S	IR1	3,00			3,00			3,00		

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO25	61,83			63,00			0,00		
S	CO25	100,75			98,00			0,00		
F	IR1	12,00			10,00			0,00		
S	IR1	3,00			3,00			3,00		

(1) ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
--------	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00		
F	IR1	Nombre de manifestations régionales soutenues	0,00			0,00		
S	IR1	Nombre de manifestations régionales soutenues	1,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS1 - Améliorer la qualité des infrastructures de RDI en soutenant les investissements selon une approche sélective et cohérente avec la S3.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL1	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDA) dans le PIB régional	%	Plus développées	0,81	2011	1,50			pas de donnée actualisée disponible pour Alsace. Donnée 2019 : Grand Est
AL1-2	Nombre de publications scientifiques	publications	Plus développées	1 577,00	2013	1 655,00	1 847,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL1	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDA) dans le PIB régional					1,32			
AL1-2	Nombre de publications scientifiques								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL1	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDA) dans le PIB régional	0,75		0,77		0,85			
AL1-2	Nombre de publications scientifiques			2 304,00		2 304,00			

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS2 - Accroître la culture scientifique par la sensibilisation et la promotion de l'excellence de la recherche régionale et européenne

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL2	Nombre de participants aux manifestations régionales de diffusion / promotion de la culture scientifique	participants	Plus développées	600 000,00	2013	730 000,00			donnée difficile à obtenir et coûteuse.cet indicateur ne pourra pas être renseigné.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL2	Nombre de participants aux manifestations régionales de diffusion / promotion de la culture scientifique								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL2	Nombre de participants aux manifestations régionales de diffusion / promotion de la culture scientifique								

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	69,00			239,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	69,00			897,00			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	245,00			189,00			
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	245,00			155,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	50,00			29,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	50,00			33,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	15 000 000,00			6 714 563,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	15 000 000,00			6 466 666,00			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Plus développées	45,00			14,00			
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Plus développées	45,00			20,00			
F	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	Plus développées	3,00			3,00			
S	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	Plus développées	3,00			4,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	231,00			187,00			134,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	854,00			854,00			969,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	189,00			175,00			98,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	155,00			155,00			108,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	19,00			17,00			17,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	33,00			33,00			33,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	5 337 637,00			3 697 739,00			2 901 310,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	6 466 666,00			5 884 848,00			4 970 810,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	7,00			7,00			7,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	20,00			20,00			135,00		
F	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	3,00			2,00			2,00		
S	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	4,00			4,00			4,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	131,00			847,00			797,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	934,00			787,00			891,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	72,00			33,00			28,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	73,00			43,00			75,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	17,00			10,00			2,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	32,00			26,00			18,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	2 506 583,09			1 701 920,00			646 972,20		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	4 318 233,02			3 599 121,00			2 852 772,50		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	7,00			8,00			2,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	135,00			19,00			24,00		
F	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	3,00			0,00			0,00		
S	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	3,00			2,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			0,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	14,00			0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	1,00			0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	1 200 694,77			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00			0,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	1,00			0,00		
F	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	0,00			0,00		
S	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	1,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS3 - Augmenter la Recherche, le Développement et l'Innovation effectués par ou au profit des entreprises régionales dans les secteurs de la S3.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL3	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDE) dans le PIB régional	%	Plus développées	0,97	2011	1,50			Pas de donnée actualisée depuis 2017. en 2019: donnée Grand Est.
AL3-2	Nombre de bénéficiaires du Crédit Impôt Recherche (CIR)	bénéficiaires	Plus développées	402,00	2012	500,00			Donnée non disponible

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL3	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDE) dans le PIB régional					1,32			
AL3-2	Nombre de bénéficiaires du Crédit Impôt Recherche (CIR)								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL3	Part (en %) des dépenses Intérieures de Recherche et Développement Entreprises (DIRDE) dans le PIB régional	0,90		0,87		0,97			
AL3-2	Nombre de bénéficiaires du Crédit Impôt Recherche (CIR)								

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS4 - Elaborer de nouveaux produits et services innovants, en vue de générer de la valeur ajoutée au sein des entreprises alsaciennes dans le cadre d'une S3 toujours actualisée et soutenir l'acquisition d'équipements sanitaires liés à la crise du COVID-19 dans les services de santé

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL4	Nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'INPI par des acteurs régionaux	demandes	Plus développées	267,00	2012	276,00			

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL4	Nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'INPI par des acteurs régionaux	346,00		325,00		184,00		228,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL4	Nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'INPI par des acteurs régionaux	228,00		203,00		216,00			

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	Plus développées	378 000,00			260 727,00			
S	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	Plus développées	378 000,00			378 000,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	260 727,00			260 727,00			76 645,00		
S	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	378 000,00			378 000,00			378 000,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	0,00			0,00			0,00		
S	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	0,00			0,00		
S	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	OS5 - Déployer dans les zones délaissées par les opérateurs privés des infrastructures numériques très haut débit en cohérence avec la stratégie régionale.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL5/2	Part des communes du territoire alsacien couverte par la fibre optique hors zones AMII	%	Plus développées	0,00	2016	100,00	86,50		La donnée sera actualisée prochainement.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL5/2	Part des communes du territoire alsacien couverte par la fibre optique hors zones AMII							35,10	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL5/2	Part des communes du territoire alsacien couverte par la fibre optique hors zones AMII								

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	729 971,00			505 272,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	729 971,00			729 971,00			
F	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	PME	Plus développées	10,00			15,00			
S	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	PME	Plus développées	10,00			15,00			
F	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	fab lab et espaces de co-workin		4,00			5,00			
S	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	fab lab et espaces de co-workin		4,00			6,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	505 272,00			494 089,00			489 767,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	729 971,00			729 971,00			729 971,00		
F	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	15,00			13,00			8,00		
S	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	15,00			16,00			15,00		
F	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	5,00			4,00			3,00		
S	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	6,00			5,00			4,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	489 767,00			489 767,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	729 971,00			729 971,00			483 194,00		
F	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	4,00			2,00			1,00		
S	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	8,00			7,00			1,00		
F	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	2,00			1,00			0,00		
S	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	5,00			3,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			0,00		
F	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	0,00			0,00		
S	IR4	Nombre de PME soutenues pour développer de nouveaux contenus et services numériques	0,00			0,00		
F	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	0,00			0,00		
S	IR4-2	Nombre de nouveaux Fab lab et espaces de co-working dans les ITI	1,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC
Objectif spécifique	OS6 - Promouvoir des projets pilotes renforçant l'économie numérique et visant prioritairement les PME

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL6	Nombre de nouveaux adhérents (entreprises) du pôle de compétitivité TIC de référence en Alsace	entreprises	Plus développées	15,00	2014	29,00			27 adhérents au total. Pas de donnée plus à jour.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL6	Nombre de nouveaux adhérents (entreprises) du pôle de compétitivité TIC de référence en Alsace					27,00			

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL6	Nombre de nouveaux adhérents (entreprises) du pôle de compétitivité TIC de référence en Alsace	20,00		32,00				15,00	

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	applications	Plus développées	10,00			30,00			
S	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	applications	Plus développées	10,00			30,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	29,00			26,00			14,00		
S	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	30,00			30,00			26,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	11,00			36,00			5,00		
S	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	19,00			10,00			9,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	0,00			0,00		
S	IR5	Nombre d'applications nouvelles mises en ligne	2,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	OS7 - Promouvoir l'accès aux données d'intérêt public et leur utilisation par de nouvelles applications TIC

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL7	Part de la recherche d'informations dans les usages numériques des ménages	%	Plus développées	25,50	2013	30,00			Pas de donnée actualisée. Enquête menée par l'observatoire du numérique non actualisée + doute sur sa pérennité. cet indicateur ne pourra être renseigné.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL7	Part de la recherche d'informations dans les usages numériques des ménages								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL7	Part de la recherche d'informations dans les usages numériques des ménages								

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	102,00			1 055,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	102,00			714,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	0,00			0,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	0,00			0,00			L'indicateur CO02 est bien dans le PO pour la Pi 3a (et 3d). La valeur cible pour la Pi 3a est bien zéro. Il faudra revoir lors d'une prochaine modification du PO la cohérence de cet indicateur pour la Pi 3a.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	102,00			910,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	102,00			616,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	3 058 333,00			488 544,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	3 058 333,00			371 255,00			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	992 220,00			779 405,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	992 220,00			729 971,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 055,00			90,00			90,00		

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	877,00			877,00			875,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	910,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	616,00			616,00			616,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	488 544,00			157 871,00			157 871,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	295 476,00			295 476,00			295 476,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	779 405,00			767 653,00			762 752,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	729 971,00			729 971,00			729 971,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	43,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	875,00			92,00			90,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	616,00			0,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	65 613,63			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	295 476,00			0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	489 767,00			489 767,00			489 767,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	489 767,00			489 767,00			489 767,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	OS8 - Accroître la durée de vie des entreprises en soutenant les créateurs ou repreneurs d'entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL8	Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en Alsace	%	Plus développées	50,30	2011	60,00			Seule la valeur 2014 (35.40) est disponible à ce jour. Difficulté à obtenir la donnée.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL8	Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en Alsace								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL8	Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en Alsace							35,40	

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3b - Développer et mettre en œuvre de nouveaux modèles d'activité à l'intention des PME, en particulier en ce qui concerne leur internationalisation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	698,00			166,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	698,00			216,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	25,00			21,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	25,00			37,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	166,00			134,00			39,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	216,00			216,00			209,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	21,00			21,00			19,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	37,00			37,00			37,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	39,00			14,00			6,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	65,00			51,00			44,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	19,00			4,00			1,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	37,00			37,00			35,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3b - Développer et mettre en œuvre de nouveaux modèles d'activité à l'intention des PME, en particulier en ce qui concerne leur internationalisation
Objectif spécifique	OS9 - Augmenter le volume des exportations des entreprises alsaciennes et les soutenir dans la conquête de nouveaux marchés

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL9	Augmentation du volume des exportations	€ Milliards	Plus développées	29,50		35,00	37,72		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL9	Augmentation du volume des exportations			32,30		36,70		35,30	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL9	Augmentation du volume des exportations	33,80		32,00		31,70			

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	131,00			23,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	131,00			55,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	118,00			23,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	118,00			63,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	13,00			6,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	13,00			3,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	4 207 342,00			9 823 304,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	4 207 342,00			10 225 889,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	87,86			126,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	87,86			91,00			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	729 971,00			779 405,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	729 971,00			729 971,00			
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	EUR	Plus développées	8 811 250,00			0,00			
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	EUR	Plus développées	8 811 250,00			0,00			
F	CV23	Nombre de PME disposant de prêts pour leurs fonds de roulement	Entreprises	Plus développées	100,00			0,00			
S	CV23	Nombre de PME disposant de prêts pour leurs fonds de roulement	Entreprises	Plus développées	100,00			0,00			
F	IR5-2	Surface créée ou rénoverée dans l'ITI de la CUS	m²	Plus développées	23 666,00			17 099,00			
S	IR5-2	Surface créée ou rénoverée dans l'ITI de la CUS	m²	Plus développées	23 666,00			17 091,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	22,00			16,00			9,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	55,00			55,00			48,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	22,00			17,00			10,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	63,00			63,00			56,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	6,00			4,00			2,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1,00			1,00			1,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	8 272 660,00			5 198 076,00			3 628 641,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	10 516 735,00			10 137 547,00			5 611 300,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	85,00			72,00			26,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	91,00			73,00			59,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	779 405,00			767 653,00			762 752,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	729 971,00			729 971,00			729 971,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant de prêts pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant de prêts pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	16 672,00			20 382,00			11 639,00		
S	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	15 829,00			20 382,00			18 473,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	6,00			3,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	11,00			19,00			14,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	7,00			4,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	11,00			9,00			4,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2,00			1,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			10,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	2 760 561,17			233 299,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	4 592 205,37			3 394 682,00			88 482,68		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	20,85			9,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	32,00			30,00			5,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	767 766,00			767 766,00			489 767,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	767 766,00			767 766,00			489 767,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CV23	Nombre de PME disposant de prêts pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant de prêts pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00			0,00		
F	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	10 031,00			4 646,00			1 668,00		
S	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	12 248,00			8 055,00			3 020,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	10,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
F	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00		
S	CV21	Instruments financiers procurés aux PME pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00		
F	CV23	Nombre de PME disposant de prêts pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00		
S	CV23	Nombre de PME disposant de prêts pour leurs fonds de roulement	0,00			0,00		
F	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	0,00			0,00		
S	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	330,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS10 - Consolider la structure financière des entreprises alsaciennes

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL10	Effet de levier au niveau des souscripteurs des fonds d'investissement	%	Plus développées	750,00	2014	800,00			Pas de donnée actualisée. Cet indicateur ne pourra être renseigné.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL10	Effet de levier au niveau des souscripteurs des fonds d'investissement								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL10	Effet de levier au niveau des souscripteurs des fonds d'investissement							750,00	

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS11 - Accompagner la croissance d'entreprises alsaciennes spécifiques dans le secteur de l'Economie sociale et solidaire (ESS) et créatif répondant à des enjeux économiques, sociaux et territoriaux de l'Alsace

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL11	Nombre de salariés des entreprises du secteur de l'ESS	Nombre	Plus développées	60 134,00	2011	61 938,00	215 793,00		A noter: changement de base de données dès 2017. Donnée 2023 = Grand Est !

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL11	Nombre de salariés des entreprises du secteur de l'ESS								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL11	Nombre de salariés des entreprises du secteur de l'ESS	69 527,00		64 985,00		67 569,00		66 793,00	

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	1,20			2,00			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	1,20			3,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	500,00			14 321,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	500,00			19 296,00			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	252 469,00			274 133,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	252 469,00			252 469,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	1,00			1,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	3,00			2,00			2,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	8 199,00			5 156,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	19 296,00			10 998,00			10 998,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	274 133,00			273 564,00			272 985,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			252 469,00			252 469,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			252 469,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			252 469,00			252 469,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	OS12 - Augmenter la production d'énergie issue de sources renouvelables en privilégiant les filières émergentes et en soutenant les projets innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL12	Production d'énergie électrique et thermique produite à partir d'énergie renouvelable	MWh	Plus développées	12 168 400,00	2012	13 572 000,00			Pas de donnée actualisée. cet indicateur ne pourra être renseigné.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL12	Production d'énergie électrique et thermique produite à partir d'énergie renouvelable								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL12	Production d'énergie électrique et thermique produite à partir d'énergie renouvelable								

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	Plus développées	14 000,00			21 598,00			
S	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	Plus développées	14 000,00			23 758,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	23 483,00			20 107,00			6 951,00		
S	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	23 758,00			22 814,00			19 634,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	6 712,81			444,00			339,50		
S	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	19 591,67			7 972,00			2 000,50		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	0,00			0,00		
S	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	OS13 - Diminuer la consommation d'énergie des entreprises par l'acquisition d'équipements moins consommateurs d'énergie et la récupération d'énergie fatale

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL13	Consommation finale d'énergie des entreprises	MWh	Plus développées	22 562 000,00	2012	22 040 000,00			Pas de donnée actualisée. Cet indicateur ne pourra être renseigné.

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL13	Consommation finale d'énergie des entreprises								

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL13	Consommation finale d'énergie des entreprises								

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	2 800,00			3 115,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	2 800,00			3 475,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	7 000,00			9 870,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	7 000,00			10 613,00			
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	252 469,00			274 133,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	252 469,00			252 469,00			
F	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	Nombre	Plus développées	80,00			0,00			
S	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	Nombre	Plus développées	80,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 830,00			801,00			801,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	3 358,00			2 871,00			801,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	4 389,00			2 535,00			2 535,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	10 413,00			9 366,00			2 534,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	274 133,00			273 564,00			272 985,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			252 469,00			252 469,00		
F	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	0,00			0,00			0,00		
S	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	646,00			0,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	801,00			0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 084,91			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 533,94			0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	272 985,00			252 469,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	252 469,00			252 469,00			252 469,00		
F	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	0,00			0,00			0,00		
S	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00		
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
F	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	0,00			0,00		
S	IRS7	Nombre de contrats d'accompagnement signés	0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	OS14 - Diminuer la consommation d'énergie dans le logement et les bâtiments publics

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2022 Total	2022 Qualitative	Observations
AL14	Nombre de logements sociaux augmentant de classement pour un classement C au minimum	Logements	Plus développées	785,00	2013	18 000,00	50 484,00		

ID	Indicateur	2021 Total	2021 Qualitative	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative
AL14	Nombre de logements sociaux augmentant de classement pour un classement C au minimum	19 608,00		16 030,00		14 467,00		12 655,00	

ID	Indicateur	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AL14	Nombre de logements sociaux augmentant de classement pour un classement C au minimum	984,00							

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5

Axe prioritaire	5 - Assistance technique
-----------------	--------------------------

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2022 Total	2022 Hommes	2022 Femmes	Observations
F	IR10	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	Nombre d'agents		11,50			17,50			
S	IR10	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	Nombre d'agents		11,50			17,50			
F	IR11	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	Nombre total de pages visitées		82 982,00			16 993,00			
S	IR11	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	Nombre total de pages visitées		82 982,00			16 993,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes
F	IR10	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	17,50			0,00			0,00		
S	IR10	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	17,50			0,00			0,00		
F	IR11	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	25 615,00			0,00			0,00		
S	IR11	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	25 615,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	IR10	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00			0,00		
S	IR10	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00			0,00		
F	IR11	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00			0,00		
S	IR11	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IR10	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00		
S	IR10	Nombre d'agents assurant la gestion, le pilotage et le contrôle des fonds	0,00			0,00		
F	IR11	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00		
S	IR11	Nombre total de pages visitées sur les sites de l'Europe en Grand Est	0,00			0,00		

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 483
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	23
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	916
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	189

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2022 Cumul total	2022 Cumul - hommes	2022 Cumul - femmes	2022 Total annuel	2022 Total annuel - hommes	2022 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	239,00					
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	396,00					
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	96 941 228,59					
1	O	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	FEDER	Plus développées	3,00					
2	F	IF2	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	68 463 102,71					
2	O	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	FEDER	Plus développées	260 727,00					
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	1 055,00					
3	O	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	FEDER	Plus développées	10 311 848,00					
3	F	IF3	Dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	43 394 348,21					
3	O	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	m²	FEDER	Plus développées	17 099,00					
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	3 115,00					
4	F	IF4	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	77 674 975,06					
4	O	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	FEDER	Plus développées	21 598,00					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2020 Cumul total	2019 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	231,00	187,00	134,00	
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	365,00	65,00	65,00	
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	88 333 393,16	67 549 930,68	49 210 757,00	
1	O	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	FEDER	Plus développées	3,00	2,00	2,00	
2	F	IF2	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	67 916 977,49	63 083 856,20	9 107 104,00	
2	O	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	FEDER	Plus développées	260 727,00	260 727,00	76 645,00	
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	1 055,00	90,00	90,00	
3	O	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	FEDER	Plus développées	8 761 204,00	5 355 947,00	3 786 512,00	
3	F	IF3	Dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	35 053 196,11	21 557 146,60	14 716 357,00	
3	O	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	m²	FEDER	Plus développées	16 672,00	20 382,00	11 639,00	
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1 830,00	801,00	801,00	
4	F	IF4	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	58 870 549,78	28 228 580,75	9 981 769,00	
4	O	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	FEDER	Plus développées	23 483,00	20 107,00	6 951,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	131,00	847,00			
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	61,83	63,00			
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	40 959 466,86	12 040 384,00			
1	O	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	FEDER	Plus développées	3,00	0,00			
2	F	IF2	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	4 699 450,22	1 139 801,00			
2	O	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	FEDER	Plus développées	76 645,00	0,00			
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	88,00	0,00			
3	O	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	FEDER	Plus développées	2 826 174,80	0,00			
3	F	IF3	Dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	11 619 820,08	3 359 289,00			
3	O	IR5-2	Surface créée ou rénovée dans l'ITI de la CUS	m²	FEDER	Plus développées	10 031,00	2 000,00			
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	646,00	0,00			
4	F	IF4	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	9 467 356,77	892 004,00			
4	O	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	FEDER	Plus développées	6 712,81	444,00			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	39			69,00		
1	O	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	FEDER	Plus développées	14,2			90,00		
1	F	IF1	Montant des dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	19 614 695			76 693 930,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
						développées						
1	O	IR2	Nombre de projets issus des programmes d'accélération	projets	FEDER	Plus développées	3			3,00		
2	F	IF2	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	3 129 090			58 253 023,00		
2	O	IR3/2	Nombre de prises installées hors zone AMII	Nombre	FEDER	Plus développées	70 000			378 000,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	45			102,00		
3	O	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	FEDER	Plus développées	3 114 285			7 265 675,00		
3	F	IF3	Dépenses certifiées de l'axe	€	FEDER	Plus développées	9 350 140			63 762 087,00		
3	O	IR5-2	Surface créée ou renouvelée dans l'ITI de la CUS	m²	FEDER	Plus développées	4500			23 666,00		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	198			2 800,00		
4	F	IF4	Dépenses certifiées par axe	€	FEDER	Plus développées	9 068 636			56 272 813,00		
4	O	IR6	Quantité d'énergie économisée ou valorisée	MWh	FEDER	Plus développées	7000			14 000,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	76 693 930,00	40,00%	120 844 313,27	157,57%	107 371 055,83	108 842 728,41	141,92%	115
2	FEDER	Plus développées	Total	58 253 023,00	30,00%	81 428 255,65	139,78%	69 258 683,89	75 130 466,12	128,97%	62
3	FEDER	Plus développées	Total	63 762 087,00	30,00%	67 280 504,38	105,52%	32 772 839,95	48 112 630,31	75,46%	140
4	FEDER	Plus développées	Total	56 272 813,00	30,00%	91 110 078,59	161,91%	61 555 419,68	97 850 480,39	173,89%	77
5	FEDER	Plus développées	Total	6 087 082,00	50,00%	6 453 741,22	106,02%	6 453 741,22	7 667 831,94	125,97%	3
Total	FEDER	Plus développées		261 068 935,00	33,40%	367 116 893,11	140,62%	277 411 740,57	337 604 137,17	129,32%	397
Total général				261 068 935,00	33,40%	367 116 893,11	140,62%	277 411 740,57	337 604 137,17	129,32%	397

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01		19	FR42	795 500,00	703 400,00	702 993,59	3
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		03	FR42	3 400 000,00	3 400 000,00	3 409 161,60	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		18	FR42	25 967 994,15	25 874 271,42	21 039 623,25	9
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		19	FR42	8 859 436,00	8 859 436,00	817 621,00	4
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		20	FR42	36 136 556,64	30 494 847,15	40 971 750,64	3
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		22	FR42	2 080 653,07	2 032 453,48	2 107 400,83	2
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		24	FR42	895 000,00	895 000,00	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		07	FR42	888 728,85	780 691,54	1 001 044,09	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		18	FR42	2 897 988,16	2 897 988,16	3 052 031,37	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		19	FR42	360 000,00	360 000,00	298 480,02	2
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		20	FR42	822 513,75	643 643,85	805 567,09	3
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		22	FR42	267 066,11	267 066,11	278 005,62	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		24	FR42	4 052 911,01	3 537 128,20	2 338 936,77	9
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		08	FR42	500 000,00	250 000,00	517 664,78	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		11	FR42	801 000,00	308 302,02	36 211,46	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		20	FR42	1 520 912,00	673 495,00	1 740 754,91	4
1	FEDER	Plus développées	062	01	01	07	01		24	FR42	12 825 410,22	10 868 760,87	11 503 275,36	20
1	FEDER	Plus développées	062	01	02	07	01		08	FR42	854 865,00	502 242,63	1 240 537,37	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		03	FR42	251 513,79	251 513,79	265 191,55	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		07	FR42	1 576 984,61	1 309 577,99	1 604 134,45	5
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		19	FR42	695 000,00	695 000,00	699 950,73	4
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		20	FR42	1 337 480,84	640 875,33	659 268,48	4
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		22	FR42	5 654 256,36	5 260 318,00	6 285 049,41	18
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		24	FR42	7 246 026,71	5 779 087,32	7 073 683,44	14
1	FEDER	Plus développées	064	01	02	07	01		06	FR42	156 516,00	85 956,97	394 390,60	1
2	FEDER	Plus développées	047	01	03	07	02		13	FR42	49 440 704,00	49 440 704,00	41 925 739,19	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	01	02		23	FR42	86 001,76	86 001,76	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		18	FR42	3 460 594,73	3 460 594,73	3 017 425,16	11
2	FEDER	Plus développées	079	01	02	07	02		18	FR42	21 392,04	21 392,04	22 406,30	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	01	02		21	FR42	39 310,00	19 650,00	39 310,00	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		14	FR42	313 545,00	153 773,00	470 048,13	1
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		18	FR42	5 974 013,66	5 974 013,66	9 682 532,26	3
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		19	FR42	663 725,83	612 457,63	573 385,61	4
2	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		23	FR42	176 903,35	86 058,36	147 481,53	3
2	FEDER	Plus développées	080	01	03	07	02		15	FR42	183 791,85	143 118,18	185 318,27	1
2	FEDER	Plus développées	081	01	01	07	02		18	FR42	1 508 915,40	1 508 915,40	768 592,72	2
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		13	FR42	774 900,00	200 000,00	797 063,23	1
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		15	FR42	122 175,00	61 087,50	62 308,87	1
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		17	FR42	5 794 628,26	1 266 543,21	5 518 043,96	4
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		19	FR42	565 238,96	565 238,96	0,00	1
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		20	FR42	598 462,16	179 538,65	232 814,42	3
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	01	02		24	FR42	1 834 895,90	1 166 135,38	1 227 466,34	7
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		06	FR42	333 000,00	116 550,00	423 762,42	1
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		13	FR42	3 094 490,00	1 230 726,78	3 394 909,78	7
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		18	FR42	135 523,00	135 523,00	113 714,66	1
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		20	FR42	601 205,00	300 603,00	564 809,10	2
2	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		24	FR42	3 401 490,08	1 739 828,75	3 604 856,28	4
2	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		14	FR42	2 303 349,67	790 229,90	2 358 477,89	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		03	FR42	1 004 187,45	318 387,68	708 404,39	6
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		04	FR42	65 190,03	39 500,00	65 394,63	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		07	FR42	2 734 060,00	330 168,00	2 651 570,00	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		08	FR42	560 614,56	168 057,60	490 159,43	4
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		10	FR42	319 295,37	95 788,61	100 259,57	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		12	FR42	119 712,11	35 913,63	108 514,73	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		13	FR42	766 844,33	230 053,30	601 121,15	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		14	FR42	887 805,63	305 081,75	700 208,12	4
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		15	FR42	780 842,83	257 237,52	519 220,97	6
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		16	FR42	532 652,00	159 795,60	512 971,58	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		17	FR42	8 938 285,99	2 743 613,85	3 966 868,60	5
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		19	FR42	664 530,81	372 125,56	494 037,08	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		20	FR42	3 767 331,38	1 250 784,52	3 327 495,79	8

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		21	FR42	210 664,79	120 650,22	19 088,36	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		23	FR42	1 088 883,32	973 482,14	280 789,06	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	01	03		24	FR42	3 838 856,25	2 631 837,67	2 986 451,08	13
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		07	FR42	41 840,27	41 840,27	105 230,24	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		18	FR42	167 331,15	167 331,15	358 730,14	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		23	FR42	1 606 468,45	830 817,57	1 544 185,07	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		24	FR42	3 866 589,65	2 425 944,00	4 027 534,21	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		01	FR42	89 018,55	43 117,60	90 192,33	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		07	FR42	461 900,83	189 381,25	455 719,32	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		15	FR42	100 341,35	50 170,61	104 836,81	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		24	FR42	2 311 750,85	1 656 394,81	3 219 398,05	3
3	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		15	FR42	2 571 146,00	496 719,70	2 532 165,21	1
3	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		21	FR42	3 128 679,42	1 831 859,69	3 351 776,47	2
3	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		24	FR42	976 240,11	424 950,00	995 884,43	1
3	FEDER	Plus développées	001	04	01	07	03		16	FR42	9 199 826,00	3 325 000,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	066	01	01	01	03		18	FR42	373 098,23	373 098,23	382 498,07	1
3	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		18	FR42	101 176,45	101 176,45	257 266,36	1
3	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		24	FR42	268 443,00	143 975,27	135 780,51	2
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	01	03		15	FR42	70 246,21	21 073,86	41 164,86	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	01	03		18	FR42	82 650,00	82 650,00	78 650,00	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	01	03		24	FR42	445 061,33	445 061,33	390 284,65	5
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		06	FR42	200 000,00	80 000,00	204 524,60	1
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		07	FR42	1 806 667,00	660 000,00	2 131 459,08	8
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		18	FR42	272 900,00	272 900,00	270 843,50	3
3	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		24	FR42	905 547,62	789 531,64	930 228,84	3
3	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		07	FR42	200 000,00	90 000,00	188 332,54	1
3	FEDER	Plus développées	072	01	01	01	03		21	FR42	138 000,00	91 400,00	124 030,49	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		01	FR42	439 060,23	264 400,00	488 119,36	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		11	FR42	2 237 518,10	1 342 510,87	2 196 155,52	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		17	FR42	634 861,13	593 303,30	641 545,76	2
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		20	FR42	87 320,35	26 196,10	67 377,80	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		21	FR42	173 898,99	72 168,92	159 485,68	3

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	01	03		24	FR42	1 130 037,33	453 000,00	1 120 550,01	2
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	07	03		01	FR42	1 075 273,00	878 928,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	07	03		21	FR42	161 744,11	109 260,62	170 571,84	2
3	FEDER	Plus développées	073	01	01	07	03		24	FR42	235 200,06	92 951,54	214 128,46	2
3	FEDER	Plus développées	073	01	02	01	03		18	FR42	251 255,73	251 255,73	287 694,99	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	02	01	03		24	FR42	652 016,56	479 335,00	676 144,95	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	02	07	03		24	FR42	710 687,10	402 326,63	563 238,38	2
3	FEDER	Plus développées	073	01	03	07	03		07	FR42	175 071,69	116 949,10	172 716,43	1
3	FEDER	Plus développées	073	01	03	07	03		24	FR42	75 819,38	39 535,07	88 207,47	2
3	FEDER	Plus développées	077	01	01	01	03		23	FR42	102 627,95	80 788,39	102 546,12	1
3	FEDER	Plus développées	077	01	01	01	03		24	FR42	417 678,00	325 961,00	389 147,43	1
3	FEDER	Plus développées	077	01	01	07	03		23	FR42	3 055 755,35	2 577 098,60	1 321 729,79	3
4	FEDER	Plus développées	011	01	01	07	04		11	FR42	6 587 293,63	2 363 124,00	6 576 316,58	1
4	FEDER	Plus développées	011	01	03	07	04		01	FR42	14 745 607,70	3 864 526,60	21 324 333,08	5
4	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		09	FR42	2 581 563,00	799 468,90	2 769 383,99	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	05	04		18	FR42	4 602 382,85	4 602 382,85	4 699 867,94	4
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	05	04		22	FR42	55 980,00	55 980,00	58 786,25	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		18	FR42	1 078 517,32	1 078 517,32	1 124 448,48	3
4	FEDER	Plus développées	013	01	02	07	04		18	FR42	1 985 474,27	1 985 474,27	1 010 638,73	3
4	FEDER	Plus développées	013	01	03	07	04		18	FR42	3 647 318,48	3 647 318,48	2 079 862,28	5
4	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		17	FR42	37 217 001,24	29 469 709,34	36 131 832,63	15
4	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		17	FR42	12 376 205,69	12 034 013,03	11 412 441,33	9
4	FEDER	Plus développées	068	01	01	07	04		03	FR42	192 027,00	57 608,10	612 775,87	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	01	07	04		06	FR42	37 015,60	14 806,00	37 119,04	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	01	07	04		07	FR42	56 842,20	22 737,16	74 374,21	2
4	FEDER	Plus développées	068	01	01	07	04		14	FR42	667 965,00	200 000,00	665 781,00	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	02	07	04		03	FR42	489 446,00	195 778,20	1 822 138,00	2
4	FEDER	Plus développées	068	01	02	07	04		04	FR42	93 111,00	18 622,20	113 415,60	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	02	07	04		07	FR42	778 359,00	207 319,90	1 235 840,00	4
4	FEDER	Plus développées	068	01	02	07	04		14	FR42	109 700,00	32 910,00	67 581,00	2
4	FEDER	Plus développées	068	01	03	07	04		03	FR42	230 566,00	69 169,80	230 566,00	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	03	07	04		07	FR42	215 317,67	86 127,07	278 642,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
4	FEDER	Plus développées	068	01	03	07	04		14	FR42	60 000,00	18 000,00	230 000,00	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	03	07	04		15	FR42	106 700,00	42 680,00	111 672,71	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	01	07	04		05	FR42	499 034,00	99 806,80	990 950,00	2
4	FEDER	Plus développées	070	01	01	07	04		07	FR42	1 062 959,40	223 067,20	1 610 386,58	3
4	FEDER	Plus développées	070	01	01	07	04		12	FR42	92 298,54	18 459,70	91 573,97	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	01	07	04		13	FR42	515 692,69	103 138,57	852 727,74	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	02	07	04		07	FR42	148 283,58	29 656,72	271 488,38	2
4	FEDER	Plus développées	070	01	02	07	04		14	FR42	395 342,00	118 602,60	730 000,00	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	03	07	04		03	FR42	263 480,73	52 696,07	293 417,00	1
4	FEDER	Plus développées	070	01	03	07	04		05	FR42	218 594,00	43 718,80	342 120,00	1
5	FEDER	Plus développées	121	01	07	07			18	FR42	6 453 741,22	6 453 741,22	7 667 831,94	3

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Sur l'exercice 2014-2022, 3 552 projets ont pu être soutenus sur le Grand Est, dont 3 055 par le FEDER, 497 par le FSE et l'IEJ. Au 31 décembre 2022, 100 % des projets ont été programmés. Sur ces projets, 79% ont déjà été soldés.

Ces projets ont été cofinancés pour un montant de 1 022M€ soit 106% de l'enveloppe dédiée aux trois fonds pour la région Grand-Est. En matière de gestion, les PO sont en situation de sur-programmation.

Dans le détail des objectifs thématiques (OT), les 4 programmes ont permis de financer une grande diversité d'actions :

- L'OT Recherche, Développement et Innovation (RDI) a permis le soutien à des projets de recherche et d'innovation mais surtout, le soutien aux infrastructures de recherche (22% du montant total programmé) ;
- L'OT TIC a permis de contribuer au déploiement du réseau très haut débit sur le territoire (11% du montant total programmé) ;
- L'OT Compétitivité des PME a permis de soutenir des projets divers d'investissements pour les entreprises (15% du montant total programmé) ;
- Avec de forts enjeux de décarbonation de l'énergie, de rénovation énergétique des bâtiments mais aussi de protection de la biodiversité, les anciennes régions, via les OT Environnement, Changement Climatique et Transition Énergétique, ont programmé 168M€ de l'enveloppe au soutien de projets œuvrant dans ce sens (21% du montant total programmé) ;
- En matière de FSE, les actions se sont quasi uniquement concentrées sur le soutien à la politique de formation professionnelle régional (22% du montant total programmé).

Afin d'obtenir une vision précise des impacts des 4 PO des fonds européens FEDER, FSE, et IEJ de la Région Grand Est du cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020, l'Autorité de gestion a mobilisé un évaluateur externe afin de réaliser une évaluation d'impact.

La méthode retenue, en 4 phases, a permis d'affiner progressivement l'identification et l'analyse de l'impact des programmations, sur les territoires et sur les bénéficiaires finaux.

Une 1ère étape de cadrage via l'analyse documentaire de l'ensemble des documents composant la programmation 2014-2020 : les 4 PO, les RAMO, le suivi financier, les divers rapports d'évaluations (ex-ante, thématiques, etc.) et du bilan de la mise en œuvre des programmes. Cette étape d'analyse sur pièces a permis d'avoir une vue d'ensemble et de dégager des tendances. Elle a été approfondie par une série d'entretiens avec les autorités gestionnaires et les directions opérationnelles en charge des thématiques des fonds concernés.

Une phase de visites d'évaluations des porteurs et projets clefs : ces visites ont permis d'étayer les 1ers éléments collectés et d'alimenter les réflexions. La liste des projets sélectionnés répondant à une logique

d'équité territoriale entre les PO, les priorités de la programmation et la recherche des impacts majeurs du cofinancement. Des visites auprès de 30 porteurs (soit plusieurs centaines de projets portés sur la période) ont été réalisées.

Une phase de sondage, en parallèle des visites, d'une part à tous les porteurs de projet, et d'autre part aux bénéficiaires des projets. Ces sondages ont eu pour objectif de disposer de données quantitatives et qualitatives sur les apports des fonds pour une diversité de populations cibles.

Enfin, des études de cas ont permis de réaliser des zooms sur des thématiques importantes soutenues par les fonds, et des **focus groups** de réaliser des analyses qualitatives fines directement auprès des porteurs et de potentiels bénéficiaires. 7 études de cas ont été formalisées et 5 focus group ont été réalisés.

Tous ces outils évaluatifs ont contribué à la collecte de nombreuses informations qui ont été confrontées à plusieurs critères évaluatifs : pertinence, cohérence, efficacité/efficience, impact, durabilité et valeur ajoutée.

Il est à noter que l'étude a mobilisé un nombre conséquent d'interlocuteurs, 7 personnes du cabinet, une vingtaine de personnes au sein de la DFE ainsi que 36 personnes dans les directions opérationnelles de la Région et de nombreux porteurs de projet. En effet, près de 50 personnes ont été mobilisées pour les visites d'évaluation, 28 structures pour les focus group et plus de 700 réponses de porteurs lors du sondage.

Enfin, l'impact de chaque objectif a pu être mesuré en isolant les divers effets.

-L'effet volume : des actions de plus grande envergure ont pu être engagées grâce aux fonds ; certains porteurs se sont engagés dans un développement plus pérenne de leurs activités ; cet effet est moins notable pour certaines créations d'entreprise où l'obtention d'un financement n'aide pas toujours à résoudre les difficultés

-l'effet périmètre : très souvent recherché par les porteurs en élargissant le public cible touché ou en proposant de nouvelles activités, mais moins en termes de répliquabilité sur d'autres territoires

-l'effet d'exemplarité : lorsque les actions cofinancées s'inscrivent dans un schéma ou plan d'action à long terme, lorsque le cofinancement permet la labellisation d'une action, ou quand le porteur est inscrit dans un réseau suffisamment dynamique afin que le public cible de tout le territoire puisse en bénéficier, mais aussi quand un changement de pratique permis par le caractère innovant d'un projet entraîne la normalisation de cette innovation

-l'effet processus : une gestion de cofinancement plus structurée et une professionnalisation dans la recherche de sources de financement, pouvant passer par une entité intermédiaire pour les plus petites

structures

-l'effet levier : quand un cofinancement vient améliorer la notoriété, la visibilité ou la crédibilité des structures qui bénéficient des fonds et mobilise ainsi d'autres financeurs

-l'effet sur le public cible : notable de façon directe, en améliorant la qualité de vie, et indirecte, en améliorant un bien ou service proposé au public cible.

L'étude a apporté des **recommandations** à l'AG à la fin de son rapport.

-renforcer l'unité de la Région : plus de synergie territoriale entre les 3 anciennes régions

-connaître encore mieux les besoins du territoire : renforcer le recours aux diagnostics territoriaux venant cadrer les logiques d'intervention mises en œuvre pour les projets + maintenir la coordination avec les divers schémas et plan régionaux

-acculturer les porteurs aux différentes sources et modalités de financement : faciliter l'accès à l'information sur les diverses sources de financement, adapter les modalités de financement et d'accompagnement à la diversité des projets, développer le recours à des structures intermédiaires pouvant être porteur et financeur pour des acteurs de plus petite envergure

-recourir à la sur-programmation sur certaines thématiques générant de la sous-consommation

-renforcer la communication envers la Région et le grand public afin de renforcer l'effet levier des fonds

-structurer des communautés de pratiques pour fédérer les porteurs : mieux percevoir les difficultés des porteurs et résoudre en partie leurs difficultés en fédérant les porteurs via un partage d'expérience (séminaire, temps d'échange, modules d'autoformation, bonnes pratiques...)

L'AG a bien pris note de ces recommandations et en tiendra compte pour la prochaine programmation.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Depuis le début de la période de programmation, 397 dossiers ont été programmés, pour un coût total éligible de 367 116 893.11 €, dont 92 757 622.4 € de FEDER, pour un taux de programmation de 106.36%.

En 2022, le taux de programmation de trois axes sur quatre dépassent 100%, et le taux de programmation de l'axe 3 est de 97,11 %.

Le bon fonctionnement dans la mise en œuvre du programme s'illustre également par l'atteinte de la cible de dégageant.

Des difficultés soulevées précédemment et liées aux contrôles persistent :

La multiplicité des contrôles auxquels le service instructeur doit faire face est à souligner (vérifications d'opération, contrôles qualité certification et contrôles ciblés sur le risque de l'Autorité de certification, contrôles de la CICC, de la Commission européenne...). Le travail généré par ces contrôles est important pour le service instructeur, qui constate parfois également que les différents types de contrôle se recoupent et parfois se contredisent. Les exigences en matière de contrôle du respect des règles de la commande publique à partir des grilles de contrôle CICC/Commission européenne, qui n'ont été harmonisées que récemment, avec des demandes de plus en plus poussées et relevant parfois de l'opportunité plutôt que du respect de la réglementation sur des aspects qui peuvent dépasser la compétence des services instructeurs et demander un temps de traitement important sur une même opération. Ces aspects rallongent les délais de programmation des dossiers en raison de nombreux échanges avec les bénéficiaires, plus le temps de contrôle de toutes les pièces.

A noter également l'impact sur les porteurs de projets pour lesquels les paiements sont suspendus en attendant la clôture des contrôles auxquels ils sont soumis.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	3 - Soutenir la compétitivité des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	3 325 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	7 juil. 2020
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêt-rebond FEDER Alsace
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	France, MAISONS-ALFORT
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution

relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (\geq 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Bloc financier séparé
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Banque ou établissement public
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Bpifrance
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	France, MAISONS-ALFORT

12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Passation de marché interne
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	7 sept. 2020
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	9 199 826,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 325 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	3 325 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	9 199 826,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 325 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	3 325 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	5 874 826,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	5 874 826,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	

22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Fonds de prêt-rebond FEDER Alsace
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	8 242 000,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 110 189,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	8 242 000,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 110 189,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	3 110 189,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
25.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
25.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	5 131 811,00
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	97
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	97
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	97
29.1. dont grandes entreprises	0
29.2. dont PME	97
29.2.1. dont micro-entreprises	68
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	0
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-	

participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	1,00
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	0,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	5 874 826,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord	

de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	5 874 826,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	5 874 826,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	<i>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - Soutenir la compétitivité des PME
-----------------	---------------------------------------

--

Axe prioritaire	4 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
-----------------	--

--

Axe prioritaire	5 - Assistance technique
-----------------	--------------------------

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
-----------------	---	---

4	27 333 023,74	161,91%
Total	27 333 023,74	31,34%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
réponse aux observations RAMO	Résumé à l'intention des citoyens	1 août 2023		Ares(2023)5875725	réponse aux observations	29 août 2023	n0040ns0

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 131,59 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO06, catégorie de région: M, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 138,46 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO08, catégorie de région: M, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 147,73 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 147,73 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 147,76 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 165,34 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3a, indicateur: CO06, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 200,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 200,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2022. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 333,33 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 360,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 2, priorité d'investissement: 2c, indicateur: IR5, catégorie de région: M, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 400,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 400,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: IR1, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 400,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 600,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.56	Dans le tableau 3B, la somme de CO02, CO03, CO04 et CO05 est inférieure au nombre d'entreprises bénéficiaires d'un soutien (CO01) (1128 < 1483).
Avertissement	2.63	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, au moins un Fonds (= élément 2) doit être sélectionné: instrument financier «Fonds de prêt-rebond FEDER Alsace».
Avertissement	2.83.1	Dans les instruments financiers, pour Fonds spécifique/Fonds de fonds, Fonds spécifique et Autorité de gestion, l'élément 38.3.1 doit être >= à l'élément 25.2: instrument financier «Fonds de prêt-rebond FEDER Alsace», produit financier «Fonds de prêt-rebond FEDER Alsace» - 0,00 < 5 131 811,00.
Avertissement	2.163	L'élément 39.1 ne doit pas être nul. Instrument financier: Fonds de prêt-rebond FEDER Alsace, produit: Fonds de prêt-rebond FEDER Alsace.